



## COMMUNICATION

Maladière 45  
2000 Neuchâtel  
communication@rhne.ch  
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

# Le dispositif extraordinaire du RHNe pour faire face au COVID-19 sous forte pression

**L'hôpital cantonal s'est réorganisé pour pouvoir accueillir jusqu'à 250 patients COVID dans ses murs. Avec l'utilisation des lits privés et la projection hors les murs des équipes médicales du RHNe pour les couvrir, il sera possible d'ajouter jusqu'à cent lits supplémentaires. Un centre de tri avancé des urgences a été installé dans le hall du site de Pourtalès. Le secteur des urgences du site de La Chaux-de-Fonds a été fortement étendu**

Depuis le début de la semaine, le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) a renforcé son dispositif pour faire face à l'augmentation rapide du nombre de cas de COVID-19. La Suisse fait partie des pays les plus touchés au monde, avec 174 cas positifs confirmés pour 10'000 habitants. L'incidence est presque deux fois plus élevée dans le canton Neuchâtel avec 314 cas pour 10'000 habitants malgré une sous estimation liée aux limites du système de test. Cette situation a un impact direct sur les hospitalisations: le 4 novembre en fin de journée, 120 patients COVID positifs et 19 patients suspects en attente du résultat du test étaient hospitalisés.

Cette contexte extrêmement tendu a amené le RHNe à mettre en place un dispositif extraordinaire qui permettra d'accueillir au besoin jusqu'à 250 patients COVID en parallèle des 150 lits nécessaires à la prise en charge de tous les autres patients nécessitant des soins urgents. Avec l'utilisation des lits des acteurs privés sous supervision médicale du RHNe, il sera possible de monter jusqu'à 350 lits COVID.

Pour libérer des locaux au sein des urgences du site de Pourtalès et accueillir des patients couchés, le tri des urgences et la Voie verte adulte ont été délocalisés dans le hall d'entrée depuis le 3 novembre. Ouvert de 8h à 20h, ce dispositif permet notamment d'identifier les patients ambulatoires suspicion COVID sans les faire entrer dans l'hôpital et de séparer les flux programmés et non-programmés. Le même dispositif sera mis en place pour les urgences pédiatriques dès la fin de cette semaine. Sur le site de La Chaux-de-Fonds, la capacité d'accueil de patients couchés aux urgences a été augmentée de manière importante avec l'utilisation des locaux du bloc opératoire et de la physiothérapie.

Le dispositif extraordinaire dédié aux patients COVID comprend une dizaine d'unités d'hospitalisation dédiées sur les sites de Pourtalès, de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Parmi elles, une unité spécialisée de ventilation non invasive (VNI) à Pourtalès et un

secteur dédié à la VNI à La Chaux-de-Fonds. En soins intensifs, le nombre de lits a été triplé pour atteindre 14 lits à Pourtalès et 10 à La Chaux-de-Fonds. Avec 24 lits de soins intensifs pour 178'000 habitants, le RHNe offre un nombre de supérieur à la moyenne des hôpitaux comparables. L'institution ouvre en outre ce jeudi 6 lits de soins continus à Pourtalès.

Les hôpitaux romands se sont entendus pour ne pas activer les dispositifs exceptionnels tant que des lits certifiés de soins intensifs sont disponibles dans le réseau romand et national. L'objectif est de préserver le plus longtemps possible la meilleure prise en charge des patients dans toutes les disciplines médicales. Dans cette logique, 13 transferts ont été effectués depuis le 26 octobre en direction du CHUV et de l'Inselspital, notamment, via la coordination des soins intensifs.

En cas de saturation du système, les hôpitaux activeront leurs possibilités de montée en puissance de lits de soins intensifs. Le dispositif du RHNe pourrait alors monter à un maximum de 30 lits de soins intensifs avec le recours à d'autres professionnels, notamment de l'anesthésie.

Avec les mesures prises, le RHNe est prêt à affronter l'augmentation des cas hospitalisés jusqu'à saturation des moyens mis en place. Néanmoins, si le taux de reproduction du virus n'est pas rapidement freiné par les mesures en cours, l'ensemble du système de santé suisse pourrait se trouver saturé. Le réseau neuchâtelois serait parmi les premiers en difficulté au vu du taux actuel d'hospitalisations bien au-dessus de la moyenne nationale.

Le RHNe rappelle que le respect strict des mesures barrières est une condition sine qua non pour éviter une limitation des soins au niveau cantonal et national.

Neuchâtel, le 5 novembre 2020

***Claire Charmet, présidente du Collège des directions, répond à vos questions au 079 559 53 91***